

Correspondance

Belgique-België
P 407015
1040 Bruxelles 4
1/4167

LE BIMESTRIEL INTERNE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

2014·2015 LES FORMATIONS DU CJC

144
JUILLET-AOÛT 2014

Le temps de formation continue est co-organisé par Résonance et le CJC pour les cadres (bénévoles ou permanents) des O.J. membres. Les formations sont dissociables : participer à une formation ne t'oblige pas à suivre les autres.

LABY Découvrir son environnement

3 & 10 octobre 2014 ou 6 & 13 mars 2015

Le secteur des Organisations de Jeunesse évolue. Les travailleurs se renouvellent constamment et doivent être rapidement aptes à saisir l'environnement qui les entoure. La plupart des projets sont menés en collaboration avec d'autres associations. Il est donc pertinent de provoquer la rencontre et les échanges de points de vue entre ces différentes structures. La Laby « Découvrir son environnement » permet aux nouveaux arrivants dans les O.J. du CJC de mieux saisir le contexte institutionnel dans lequel ils évoluent.



Tout nouveau travailleur dans chaque O.J. (animateur, secrétaire, détaché, responsable...)

LABY Négociation

2 & 9 décembre 2014

Les mandataires de nos organisations sont souvent amenés à prendre part à des négociations. Cette formation a pour but de les outiller efficacement en leur proposant des techniques pour définir leurs objectifs et s'y tenir, négocier avec d'autres intervenants, mettre en place un réseau de relations, etc.



Les représentants de nos associations membres qui participent à des négociations qu'elles soient sectorielles ou politiques.

LABY Communication Associative

12 & 24 février 2015

Dans ce monde où tout ce que l'on partage peut être analysé, décortiqué, il est important que chaque association organise au mieux sa communication. Chaque organisation doit pouvoir se doter d'une identité distincte, la faire connaître et la valoriser auprès de ses publics cibles. Cette formation a pour objectif d'aiguiller les participants dans cette démarche tout en étant attentif aux spécificités de la communication associative.



Responsable d'O.J., chargé de communication.

LABY Emploi

27 janvier & 3 février 2015

Gérer une O.J. passe nécessairement par la gestion des emplois. Celle-ci implique la compréhension de nombreux mécanismes de financement. Cette formation permettra de mieux les appréhender et d'être mieux outillé pour répondre aux différentes exigences.



Personnel qui exerce des responsabilités en lien avec l'emploi dans leur O.J.

LABY Mandat

30 avril 2015

Beaucoup de travailleurs portent un mandat. Le secteur des Organisations de Jeunesse est une multitude de lieux de représentation où les participants ont la parole de leur O.J. Cette formation vise à clarifier et à accompagner les participants dans la gestion de ce mandat en leur fournissant des techniques et des outils adaptés à leurs besoins. Elle leur permet de porter la parole de leur O.J. lors de réunion

À vos agendas pour les formations LABY du CJC!

CALENDRIER DU CJC

CJC EN MOUVEMENT

Assemblée générale du CJC	3
Agenda des AG 2014-2015	3
Assemblée Emploi	3
Cellule politique	4
Point Enfance et formation	4
Rencontre LPJ-CJC	4
Découvrez les formations LABY 2014-2015	4
Échos Laby Négociation 29-4 et 12-5	5

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

Commission consultative des organisations de jeunesse	6
AG du CJCF 10 mai	6
FESOJ – CESSOC	6
PfV : la semaine du volontariat	7
Fonds 4S : appel à projets	7

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

Appel aux OJ!	9
Rencontres interculturelles	9
La roue de l'engagement, une collaboration fructueuse entre les gîtes d'étape et Volont'R	10
Le Relais pour la Vie, une incroyable aventure humaine	11
Le CBTJ recherche des coordinateurs et des animateurs pour les stages au mois d'août	12
Réseau Jeunesse : la brochure « Horizons pour tes vacances » est parue!	12

ÉPINGLÉS POUR VOUS

Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Église en société...

Avec le soutien de la Communauté française, des programmes de Résorption du Chômage de nos belles Régions Wallonne et de Bruxelles-Capitale-Brusselse Gewest.

La reproduction libre des articles est non seulement autorisée, mais souhaitée. Merci de nous en informer.

calendrier

Juillet 2014

mardi 1
mercredi 2
jeudi 3
vendredi 4
samedi 5
dimanche 6
lundi 7
mardi 8
mercredi 9
jeudi 10
vendredi 11
samedi 12
dimanche 13
lundi 14
mardi 15
mercredi 16
jeudi 17
vendredi 18
samedi 19
dimanche 20
lundi 21
mardi 22
mercredi 23
jeudi 24 AVATAR 2014 – Be Larp
vendredi 25 AVATAR 2014 – Be Larp
samedi 26 AVATAR 2014 – Be Larp
dimanche 27 AVATAR 2014 – Be Larp
lundi 28
mardi 29
mercredi 30
jeudi 31

Août 2014

vendredi 1
samedi 2
dimanche 3
lundi 4
mardi 5
mercredi 6
jeudi 7
vendredi 8
samedi 9
dimanche 10
lundi 11
mardi 12
mercredi 13
jeudi 14
vendredi 15
samedi 16
dimanche 17
lundi 18
mardi 19
mercredi 20
jeudi 21
vendredi 22 Université du Segec
samedi 23
dimanche 24
lundi 25
mardi 26
mercredi 27 am CA du CJC
jeudi 28
vendredi 29
samedi 30
dimanche 31

Septembre 2014

lundi 1
mardi 2
mercredi 3
jeudi 4
vendredi 5
samedi 6
dimanche 7
lundi 8
mardi 9
mercredi 10 CA Fesoj / sCom Emploi
jeudi 11 CA PFV
vendredi 12
samedi 13
dimanche 14
lundi 15
mardi 16 CA Cessoc
mercredi 17 pm CA du CJC
jeudi 18
vendredi 19 DOJ
samedi 20
dimanche 21
lundi 22
mardi 23 CCOJ
mercredi 24 CA PFV
jeudi 25 AG du CJC
vendredi 26
samedi 27
dimanche 28
lundi 29
mardi 30

Assemblée générale du CJC du 18 juin

La dernière assemblée générale de l'année socioculturelle s'est réunie le jeudi matin du 18 juin au gîte-auberge de jeunesse Jacques Brel.

Élection du secrétaire général : en raison de l'absence de Julien, seul candidat à sa succession, le CA a décidé de reporter l'élection du secrétaire général à l'assemblée du mois de septembre prochain.

Validation de la note « stratégie de communication » : l'assemblée a pris connaissance de, et a validé la note de travail élaborée par Vanessa Pitaels, chargée de communication. Ainsi, l'équipe « communication » dispose ainsi d'un cadre pour avancer dans le travail concernant le plan et les outils de communication du CJC.

Retour sur la restructuration des ressources humaines au CJC : Benoît César, secrétaire général du CBTJ attire l'attention sur un flou subsistant concernant le référent hiérarchique de chaque travailleur.

Retour sur le projet emploi : Jean-Philippe Demarteau, pour le CA, a fait le point sur l'état d'avancement de la mise en place d'un système de concertation sociale et d'une convention collective de travail.

Lancement de l'appel à candidatures pour la présidence du CJC : tous les membres de l'AG ont reçu, via courriel, l'appel reprenant la description des tâches et le profil recherché. Les candidatures sont à introduire par écrit auprès de la présidente f.f. pour le 1^{er} septembre prochain.

Retour sur le 25 avril : « Le CJC se met à table » : après l'évaluation avec les acteurs immédiats (participants actifs et l'équipe du CJC), les délégués des OJ ont été invités à répondre par écrit à six questions pour donner leur évaluation de l'événement.

La prochaine assemblée générale du CJC se réunira le 25 septembre à 9 h 30 à l'auberge de jeunesse Jacques Brel. **M.P.**

Calendrier des AG 2014-2015

L'assemblée générale du 18 juin a approuvé le calendrier suivant pour les assemblées générales du CJC en 2014-2015 :

Le jeudi 25 septembre 2014	Le jeudi 26 février 2015
Le mercredi 12 novembre 2014	Le mardi 5 mai 2015
Le jeudi 11 décembre 2014	Le mercredi 17 juin 2015

Assemblée Emploi du 16 mai

L'Assemblée Emploi s'est réunie le 16 mai dernier. Après un point d'information des responsables nationaux sur les nouveautés relatives à la motivation du licenciement et le reclassement professionnel des travailleurs de moins de 45 ans, amenés par la loi sur le statut unique, les derniers échos relatifs au transfert de compétences ont été partagés. **St.S.**

Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.

Sont membres de l'assemblée, le président, le conseiller théologique et le secrétaire général du CJC, deux délégué(e)s par organisation de jeunesse membre reconnue par la Communauté française. Les organisations membres non reconnues par la Communauté française envoient un(e) délégué(e). L'interlocuteur représentant l'Église institutionnelle, le vicaire épiscopal de Liège, Baudouin Charpentier, assiste aux assemblées du CJC à titre d'invité.

L'assemblée Emploi, qui réunit les responsables des OJ du CJC pour les emplois APE, ACS et Maribel, est un lieu d'échanges entre le CJC et les délégués concernant la gestion juridico-administrative et financière des emplois. Elle a lieu, en règle générale, une fois par trimestre.

Elle est destinée à donner les outils pour comprendre, connaître, contrôler et gérer les postes du projet emploi CJC.

Née d'une demande des mandataires des OJ membres du CJC, la cellule politique traite des sujets de fond et permet, grâce à l'échange d'informations et de réflexions, de construire une position commune en CJC. Trois groupes de travail (nommés Point) ont été créés pour approfondir les thématiques spécifiques traitées en CCOJ : Point Formation-Enfance, Point Politique de Jeunesse et Point Emploi.

En 2003, le Conseil de la Jeunesse Catholique a été à l'initiative de rencontres entre des personnes investies en mouvements de jeunesse et des personnes investies dans les paroisses. Ce groupe de travail, baptisé LPJ-CJC est constitué de représentants du Patro, des Guides, de la JOC et des sections régionales de la Liaison des Pastorales des Jeunes.

Si vous souhaitez participer à l'une de ces formations, n'hésitez pas à contacter le CJC par courriel (cjc@cjc.be) ou par téléphone au 02 230 32 83 afin de vous inscrire. Les frais de participation à un module de formation s'élèvent à 20 euros ; ceux-ci seront facturés à votre association après la formation. Sachez également que les formations sont dissociables. Le fait de participer à l'une d'entre elles ne vous oblige en aucun cas à suivre les autres.

Cellule politique

C'est nombreux que les membres de la cellule politique se sont retrouvés le vendredi 13 juin pour discuter de leur mandat respectif. La fin d'année culturelle est souvent l'occasion de présenter un bilan. Plusieurs dossiers ont alimenté les débats : l'évaluation des dispositifs particuliers, les discussions sur la circulaire formation et les réflexions sur l'emploi en CCOJ ; la FESOJ a écrit une liste de priorité sur l'emploi aux partis des coalitions gouvernementales ; concernant le CJCF, les commissions ont démarré (enseignement et santé, emploi, international, environnement, etc.). Des enjeux importants pour la jeunesse, si vous êtes intéressés par ces questions, n'hésitez pas à revenir vers nous (almallia@cjc.be). Cette cellule politique fut aussi l'occasion de présenter la mise en place de la cellule de coordination politique et le projet « Prise de positions ». **Al.M.**

Point Enfance & Formation

Dernière réunion de la saison, le 9 mai, pour les membres de ce Point. Nous avons passé en revue tous les mandats investis et identifié les points d'attention pour les réunions à venir. L'occasion pour nous de mettre en lumière les liens transversaux entre la sous-commission formation, la CARAF et la commission générale d'avis centres de vacances. Par ailleurs, nous avons pris le temps de déterminer notre dynamique de travail pour 2014-2015 ainsi que l'agenda calqué de manière stratégique sur les réunions des mandats investis, afin d'améliorer la qualité de nos rencontres et l'efficacité de l'ordre du jour. **M. Be**

Rencontre LPJ-CJC du 10 juin 2014

Dernière rencontre pour l'année 2013-2014, l'occasion de fêter la clôture de cette année et les projets qui ont abouti. Nous avons partagé les actualités, les changements, les projets de l'été. Ensuite, nous avons pris le temps d'alimenter notre travail sur la cohabitation des cultes par la lecture de textes et avons mis en perspective la dimension jeunesse et la question de la différence. Finalement, nous avons fixé quelques balises de travail pour redémarrer dès la rentrée sur de nouveaux projets. **M. Be.**

Découvrez les formations LABY du CJC !

Comme chaque année, au début de l'été, le CJC a le plaisir de vous présenter son programme de formation 2014-2015. Ces formations, organisées en partenariat avec Résonance, s'adressent aux cadres – permanents et bénévoles – de nos organisations membres.

Cette année, le programme se compose de cinq formations distinctes. À côté des incontournables LABY « **Découvrir son environnement** », « **Emploi** » ou encore « **Mandataire** », le CJC vous propose une toute nouvelle formation dédiée à la **communication associative**. Celle-ci a pour objectif d'aiguiller les participants dans leur travail de communicateur tout en les conscientisant aux spécificités de la communication associative. Enfin, la LABY « **Négociation** », qui vise à accompagner tout négociateur potentiel en lui proposant diverses techniques ou en l'aidant à établir une stratégie de négociation, vient compléter l'offre de formation du CJC.

Vous pouvez consulter les informations détaillées relatives à chaque formation-objectifs poursuivis et public cible – ainsi que les modalités pratiques sur le site du CJC, http://cjc.be/decouvrez_les_formation. Si vous souhaitez obtenir quelques exemplaires au format papier, il vous suffit d'en faire la demande par courriel au CJC : cjc@cjc.be

Écho de la formation Laby Négociation

Quelles sont les principales étapes à suivre pour réussir une négociation ? Quelles sont, selon nos personnalités respectives, nos forces et faiblesses pour obtenir ce que nous voulons ? À travers plusieurs mises en situation — du simple partage d’une orange à une négociation multilatérale — les participants du Laby Négociation ont été amenés à explorer les multiples facettes de la négociation. Une formation pratique, technique, intense et riche en référence ! **H.S.**

**2014-2015
LES FORMATIONS DU CJC**

Le temps de formation optimal est ici organisé par l'organisme et le CJC pour les cadres (directeurs ou propriétaires) des O.J. membres. Les formations sont gratuites - participi à une formation ne s'échange pas à saluer les autres.

LABY Découvrir son environnement
3 à 10 octobre 2014 ou 6 à 13 mars 2015
Le secteur des Organisations de Jeunesse-Action. Les travailleurs se rencontrent occasionnellement et doivent être rapidement après à leur environnement par les réseaux. Le présent des projets sont réalisés en collaboration avec d'autres associations. Il est donc pertinent de partager la réussite et les échecs de points de vue entre ces différents acteurs. Le Laby «Découvrir son environnement» permet aux membres entrants dans les O.J. du CJC de mieux saisir le contexte institutionnel dans lequel ils évoluent.
Tout nouveau travailleur dans chaque O.J. (salarié, étudiant, détaché, responsable...)

LABY Négociation
2 à 9 décembre 2014
Les mandataires de nos organisations sont souvent amenés à prendre part à des négociations. Cette formation a pour but de les outiller efficacement en leur proposant des techniques pour définir leurs objectifs et y voir, négocier avec d'autres institutions, mettre en place un réseau de relations, etc.
Les représentants de nos associations membres qui participent à des négociations ou qui sont amenés à négocier.

LABY Communication Associative
12 à 24 février 2015
Dans ce monde où tout se fait par le partage pour des enjeux décomplexés, il est important que chaque association apprenne à mieux se communiquer. Chaque organisation doit pouvoir se situer et une identité distincte, la faire connaître et la retenir auprès de son public cible. Cette formation a pour objectif d'aiguiller les participants dans cette démarche tout en étant attentif aux spécificités de la communication associative.
Responsable O.J., chargé de communication.

LABY Emploi
27 janvier à 3 février 2015
Gérer une O.J. passe nécessairement par le gestion des emplois. Cette activité implique la compréhension de nombreux mécanismes de financement. Cette formation permettra de mieux les appréhender et d'être mieux outillé pour répondre aux différentes exigences.
Personnel qui assure des responsabilités en lien avec l'emploi dans leur O.J.

LABY Mandataire
30 avril 2015
Devenez de travailleurs portant un mandat au sein de leur association. Le secteur des Organisations de Jeunesse est, en effet, constitué d'une multitude de lieux de représentation de nos personnes mandataires portant la qualité de leur O.J. Cette formation vise à clarifier ce qu'est un mandat et à accompagner les participants dans la gestion de celui-ci en leur fournissant des techniques et des outils adaptés à leurs réalités.
Les personnes qui portent la qualité de leur O.J. lors de réunion ou dans des instances électorales.

INFOS PRATIQUES
COMMENT S'INSCRIRE ?
Cliquez sur le lien à côté de la formation choisie sur www.cjc.ca ou contactez le service à la clientèle au 1-877-333-3333.
Où ?
L'inscription se fait en ligne sur www.cjc.ca ou par téléphone au 1-877-333-3333.
Où ?
L'inscription se fait en ligne sur www.cjc.ca ou par téléphone au 1-877-333-3333.

RESONANCE
MÉDIATION
SÉRIATION
SÉRIATION

RESONANCE
MÉDIATION
SÉRIATION
SÉRIATION

La CCOJ – Commission consultative des organisations de jeunesse — est l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005

Le Conseil de La Jeunesse est l'organe officiel d'avis et de représentation des jeunes en Communauté française. Sa mission principale est d'être porteur de la parole des jeunes au niveau national et international. Le CJCF veut valoriser l'image et l'engagement des jeunes, favoriser leur épanouissement et leur émancipation et promouvoir leur expression.

Structure fédérative regroupant les Organisations de Jeunesse, les Fédérations de Centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l'accueil de l'enfance. La FESOJ organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeur au sein de la CESSOC (Confédération des employeurs des secteurs sportif et socioculturel) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.

Retours de la CCOJ du 23 mai et du 17 juin

Évaluation du décret OJ: l'Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse a présenté son évaluation des dispositifs particuliers à l'assemblée du mois de mai. Le premier pas dans l'évaluation du décret OJ est ainsi posé!

Circulaire Formation: Volonté soudaine de mettre à jour cette circulaire, notamment dans une visée de simplification administrative. La proposition est portée par l'administration qui fait cavalier seul sur ce dossier. Le secteur n'a pas été consulté au préalable. Derrière des textes qui financent nos activités, il y a toujours une décision politique et on doit pouvoir relayer nos craintes au Service Jeunesse.

Deux éléments sont identifiés comme points d'attention: la question de l'entrée dans cette circulaire des Écoles de Devoirs sans assurance de financement supplémentaire et la question du Conventionnement. Il s'agit d'une proposition de convention annuelle, plutôt que ponctuelle, pour faciliter le travail administratif. Le conventionnement nécessite de pouvoir quantifier avec précision le nombre de participants aux formations, ce qui n'est pas possible pour de très gros opérateurs de formations comme la FNP, les GCB ou J&S.

La sous-commission formation de la CCOJ se penche sur ces questions et remettra son avis à la CCOJ.

Dossier SABAM: le groupe de travail, mis en place pour négocier avec la SABAM une exception pédagogique pour les OJ, s'est heurté à un refus de celle-ci. La CCOJ se dirige donc vers un travail de lobby politique.

M.Be, V.A., HS

Assemblée générale du Conseil de la jeunesse

Par un samedi 21 juin ensoleillé, l'assemblée générale du Conseil de la jeunesse s'est retrouvée au cœur de la cité ardente! Les membres ont acté le budget pour l'année 2014 et le « policy paper » pour notre mandataire développement durable aux Nations unies (High Level Political Forum). L'occasion de mettre sur papier et d'approuver nos lignes directrices concernant les grands objectifs de l'ONU. Dans l'après-midi, les jeunes du Conseil se sont réunis en commission: emploi, enseignement, citoyenneté et participation des jeunes, égalité des genres, environnement. Autant de thèmes phares qui transcendent la réalité de la jeunesse en Belgique (francophone), ces thèmes sont également repris dans le plan d'action du Conseil de la jeunesse. **N'hésitez pas à interpellier le CJC si vous souhaitez travailler sur ces thèmes, chaque jeune francophone est le bienvenu!**

A-L.M.

FESOJ-CESSOC

Suite à la disponibilité d'une enveloppe pour la création de postes Maribel supplémentaires pour le secteur socioculturel, FESOJ et CESSOC se sont essentiellement concentrés sur la répartition de ces postes entre les différentes fédérations (notamment via l'organisation de CA extraordinaires). 14 postes mi-temps seront octroyés à notre secteur OJ-CJ et parmi ceux-ci, le CJC et ses OJ pourront bénéficier d'un mi-temps suite aux critères de répartition choisis. La sélection des associations qui ont répondu à l'appel à candidature se fera cet été.

Enfin, les membres de la FESOJ ont longuement débattu suite à une proposition de modification du fonctionnement de la FESOJ déposée par la COJ.

St.S.

PfV : la semaine du volontariat

Volont'R, CBTJ, CJD, GCB, FNP... Les OJ du CJC étaient présentes en force à la troisième édition de la semaine du volontariat organisée par la PFV ces 5 et 6 juin derniers.

Intitulée « Peu importe votre pointure, il y a un volontariat à votre mesure », la semaine abordait la question de l'accès au volontariat. Sommes-nous tous égaux dans l'accès au volontariat ? Quelles sont les discriminations au volontariat ? Comment renforcer l'engagement social via les médias en ligne ? L'allocation universelle ne permettrait-elle pas de favoriser le développement du volontariat pour tous ?

À côté de ses réflexions, la semaine fut l'occasion d'échanger et de s'outiller sur la bonne gestion des volontaires ! **H.S.**

Fonds 4S : Appels à projets 2014

Chaque année ce fonds permet de subventionner des actions de formation déterminées sur base d'appels à projets. Les OJ peuvent donc profiter pleinement de ces moyens financiers pour développer la formation de leurs travailleurs et en particulier les travailleurs faisant partie de groupes dits « à risque » tels que les travailleurs plus âgés ou moins qualifiés.

Vous prévoyez un projet de formation spécifique et/ou d'accompagnement/supervision d'équipe(s) ? Le prochain appel à projets du fonds 4S se clôturera le **15 septembre**.

La plupart des critères de sélection restent semblables à ceux de 2013. Ainsi, le fonds prend uniquement en charge les frais de formation ou d'accompagnement, et son intervention est plafonnée à 85 euros par heure.

Ce qui change : le fonds garantit une intervention de 75 % du montant accordé. En fin d'année, un complément (inférieur ou égal aux 25 % restants) pourra vous être accordé, en fonction des disponibilités de l'enveloppe budgétaire.

Vous trouverez plus d'informations concernant les critères de sélection et les modalités à suivre pour remplir votre dossier sur le site du fonds 4S www.fonds-4s.org et sur les pages consacrées à la formation spécifique et à l'accompagnement.

Notez qu'il faut impérativement introduire votre dossier de candidature avant le début de votre projet.

Le volontariat francophone s'est rassemblé pour fonder, ensemble avec la Fondation Roi Baudouin, la Plate-forme francophone du Volontariat. Cette structure pluraliste veut faciliter, favoriser et encourager la pratique d'un volontariat de qualité. Le CJC en est membre.

C'est le fonds de formation du secteur socio-culturel.

Scouts toujours et parfois mal encadrés

JEUNESSE A Viroinval, on estime que le médiateur ne peut pas toucher au répressif

- Cet été, une quarantaine de communes wallonnes seront prises d'assaut par les mouvements de jeunesse.
- Le ministre Furlan les aide en finançant un poste de médiateur offert à des étudiants.
- Certains estiment que la police ferait très bien l'affaire.

REPORTAGE

Dans les prochaines semaines, les scouts et autres mouvements de jeunesse vont prendre d'assaut les vertes prairies des villages wallons. Pour certains de ces communes, c'est un véritable raz-de-marée. De la fin juin à la mi-août, Durbuy accueillera pas moins de 140 camps. A Gooery, ils seront 80 et à Hooftahne, 65.

A Viroinval, pour Theoret, tout est calme. En ce mercredi après-midi, un groupe de cinq gamins baguette le posent sur les berges du Viroin pendant que des touristes se baladent dans une baraque. Dès la fin juin, tout va pourrir et changer. La commune de 6.000 habitants va accueillir pas moins de cent groupes de jeunes, comme l'an dernier. Un grand chamboulement.

Pour faciliter la cohabitation entre population locale et mouvements de jeunesse, Paul Furlan, le ministre wallon des Bonvols locaux, a mis sur pied depuis 2007 l'opération Wall-Camps. Elle consiste en la désignation, dans chaque commune, d'une personne locale, généralement un étudiant, une sorte de médiateur, chargé de veiller au bon déroulement des séjours. Cette année, une enveloppe de 53.550 euros a été débouquée et est divisée entre 42 communes. Une bonne idée ? Georges Durandau, le père. Aujourd'hui, bien sûr, il a exercé la fonction en 2012 alors qu'il était étudiant.

« Je cherchais un job d'été pour le mois de juillet, dit-il. Je connaissais bien la région de Viroinval et j'avais été scout étant plus jeune. Quand j'ai décroché le job, on m'a demandé des documents remplissant l'ensemble des critères de leur médiateur. J'ai dû leur rendre visite et vérifier s'ils étaient bien installés et s'ils respectaient les normes pour le feu, la prévention du bruit, etc. Je les ai aussi informés sur le ramassage et le tri des déchets. Globalement, je suis passé d'une ou deux fois dans chaque camp afin qu'un moment de leur départ pour vérifier qu'ils n'avaient rien défilé et qu'ils avaient tout rangé. Une très chouette expérience. »

Un autre que partage Hélène Jacques, qui a été médiatrice en 2007. « J'ai adoré car j'ai pu faire mes postures à côté, se souvient-elle. Je pense que ça a facilité le contact avec les jeunes et que ça m'a aussi donné une autre expérience. »

« Je pense notamment qu'il faudrait plus de rencontres entre les jeunes et la population locale », relève Jacques.

monaire. Au fin de ma relation, j'ai rédigé son rapport où je mentionnais certains points à améliorer. Je pense notamment qu'il faudrait plus de rencontres entre les jeunes et la population locale. Je pense aussi qu'un médiateur n'est pas suffisant. »



En général, un médiateur suffit pour les petits scouts liés à un camp scout. Mais lorsqu'il faut une action répressive, c'est une autre affaire... © R. BÉGIN

les choses différemment. « En juin, nous recevons 267 scouts, commence-t-elle. Ils seront 2.404 en juillet et 203 en août, mais ça peut encore augmenter. Le fait d'avoir un médiateur est une bonne chose pour tout ce qui touche à la sécurité.

En contre, il arrive qu'il soit insuffisant pour des missions de répression. La, ça ne va pas. On s'appelle parfois pour du langage nocturne. Je me souviens aussi d'un groupe de jeunes qui avait organisé des soirées sur les berges du Viroin. Ils avaient défilé l'habitat d'Hirsonval de riches, ce qui est répréhensible en

billard, à l'organisation et à l'accueil. Par contre, il arrive qu'il soit suffisant pour des missions de répression. La, ça ne va pas. On s'appelle parfois pour du langage nocturne. Je me souviens aussi d'un groupe de jeunes qui avait organisé des soirées sur les berges du Viroin. Ils avaient défilé l'habitat d'Hirsonval de riches, ce qui est répréhensible en

billard, à l'organisation et à l'accueil. Par contre, il arrive qu'il soit suffisant pour des missions de répression. La, ça ne va pas. On s'appelle parfois pour du langage nocturne. Je me souviens aussi d'un groupe de jeunes qui avait organisé des soirées sur les berges du Viroin. Ils avaient défilé l'habitat d'Hirsonval de riches, ce qui est répréhensible en

LES CHIFFRES

55.000

Le nombre de scouts francophones et germanophones membres de la Fédération des scouts Baden-Powell.

23.000

Le nombre de Guides catholiques francophones et germanophones.

5.000

Le nombre de scouts et guides pluralistes francophones.

70.000

Le nombre de scouts et guides de Flandre.

1.404

Le nombre de camps organisés cet été en Wallonie.

bonnecoq de camps, ne participe pas à Wall-Camps. C'est le personnel communautaire qui assure la médiation. »

Propriétaire de trois prairies qu'elle loue à des mouvements de jeunesse, à Viroinval, Jeanne (pseudonyme d'imprimé) ne pense pas autrement. « Je suis totalement favorable au partenariat, dit-elle. Il accueille les jeunes et les aide à s'organiser. Mais il est aussi le reflet de notre société, avec ses abus d'alcool et ses groupes qui agitent les filles. L'initiative de Paul Furlan n'est qu'un coup médiatique. Il faudrait mieux donner l'argent des médiateurs à la police, qui est totalement habilitée à en gérer les missions. » Y a-t-il un médiateur dans la salle ?

réflectif DELPESSE

Le temps des camps rappelle l'importance du scoutisme chez nous

■ Le scoutisme – les mouvements de jeunesse – se porte bien dans nos régions car il a su s'adapter à la modernité.

Certains d'entre eux ont été les victimes de la grève du rail lundi mais, toujours prêts selon la formule consacrée, ils ont été suffisamment ingénieux pour organiser, dans l'urgence, un transport alternatif avec des scouts flamands. En Belgique, les mouvements de jeunesse organisés sont entrés dans la saison des camps. L'occasion de constater que le scoutisme a toujours la cote. Ainsi, répartis entre diverses associations linguistiquement ou philosophiquement différentes mais poursuivant des objectifs d'éducation et d'altruisme similaires avec de moins en moins de référence à la religion, excepté chez les Scouts d'Europe, on estime que 341 000 jeunes participeront à un des 5-62 camps ici ou à l'étranger. Bref les mouvements de jeunesse ne connaissent pas la crise.

Le scoutisme attire toujours les jeunes

Si le Patro reste stable avec 20 000 membres, les fédérations francophones accueillent de plus en plus de jeunes. Ainsi, l'ex-Fédération des scouts catholiques muée en "Les Scouts" voit ses plus de 55 000 adhérents s'accroître annuellement de 200 à 300 membres nouveaux. Chez les Guides catholiques de Belgique, on est passé de 21 493 membres en 2012-2013 à 21 746 cette année. Au cours des trois dernières années, les Scouts et Guides pluralistes ont aussi enregistré 500 nouveaux membres et dépassé le cap de 4 200. A Bruxelles et en Wallonie, ils sont donc plus de 100 000 jeunes toujours attirés par les valeurs desdits mouvements : la prise de responsabilités, la découverte de nouveaux environnements et surtout la vie en communauté.

"Nous sommes un mouvement, on bouge avec la société", a expliqué Geoffroy Crepin à l'agence Belga. "Les valeurs du scoutisme restent les mêmes mais les jeux ont éto-

lué avec notre temps, on essaye d'intégrer les nouvelles technologies par exemple et puis, le contact avec la nature reste un critère important dans le choix du scoutisme."

Les mouvements de jeunesse occupent donc une place particulière dans la société selon l'anthropologue Olivier Servais (UCL) qui connaît bien le scoutisme de l'intérieur pour avoir présidé le CA de la fédération pluraliste.

La vie associative pour refaire cause commune

Dans un environnement où les moyens sont de plus en plus chiches pour l'éducation aux valeurs du vivre ensemble, il constate que les mouvements de jeunesse pratiquent sans tambours ni trompettes une éthique à travers une vie associative où on réapprend à faire cause commune. "On peut graduellement y découvrir le sens de la vie de patrouille à travers des constructions, puis l'importance de la participation à une activité au service du quartier et, plus loin encore, l'intérêt de l'engagement dans des opérations en faveur du Sud". Et de se réjouir qu'"il semble exister, en marge de l'activité professionnelle dont l'investissement est à l'aune de la rémunération, une place pour l'activité gratuite. Sa légitimité repose essentiellement sur deux éléments : l'impact sur l'épanouissement personnel d'une part, et le sens que la gratuité du geste lui garantit d'autre part". Enfin, Olivier Servais a aussi analysé l'importance socio-économique du scoutisme.

"Si on devait mettre bout à bout toutes les heures de bénévolat des mouvements de jeunesse en Belgique francophone, leur poids équivaldrait à un ordre de 5 500 emplois à temps plein". Pour lui, "ils sont une composante importante de ce qu'on pourrait qualifier de 'troisième secteur'. A côté d'un secteur privé à but lucratif de plus en plus vénéré et incontournable, et à côté d'un secteur public important et dont la légitimité doit être réaffirmée, les mouvements de jeunesse voient leur inscription confirmée dans un secteur à la fois privé, mais sans but de lucre. Sorte de synthèse créative et critique entre la loi de la jungle et celle du nourrissage inconditionnel, ce troisième secteur garantit un pluralisme économique, voire socio-économique".

Christian Laporte



Scouts comme patronnés - Ici, un camp du Patro Notre-Dame de Dhuy - animeront les campagnes pendant la période des vacances estivales.

SHARC/JOHNS/SHARC/JOHNS/SHARC

Appel aux OJ!

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante : correspondance@cjcb.be

Rencontres interculturelles

Le samedi 21 juin les jeunes du CJD ont organisé une journée pas comme les autres... En effet, ce samedi, la Maison de la Francité était aux couleurs du Québec!

Toute l'après-midi était consacrée à la rencontre interculturelle entre la Belgique et le Québec.

Nous avons eu la chance d'accueillir Paku Daoust Cloutier, illustrateur québécois, venu en Belgique pour l'occasion. Avec Gaëlle Spreutels, webdesigner et illustratrice belge, ils ont organisé un atelier BD autour des expressions belges et québécoises.

Cet atelier a parfois donné des résultats surprenants. Exemple : si une Québécoise vous dit avoir un « chum », cela signifie qu'elle a un amoureux.

Voici, en vrac, quelques expressions québécoises :

J'ai mon voyage! : J'en ai marre! J'aurai tout vu!

Liqueurs : boissons gazeuses

Aller aux vues : aller au cinéma

Magasiner : faire du shopping

Maudit verrat de bâtard que chus donc tannée! : J'en ai ras le bol! J'en ai ma claque!

Rien pantoute : rien du tout

C't'écœurant! : C'est génial!

C'est poche! : C'est dommage!

Tire-toi une bûche! : Assieds-toi!

La journée s'est poursuivie avec une projection de vidéos autour de la vision qu'ont les Québécois de la Belgique, et celle que les Belges ont du Québec, suivie d'une lecture du texte de Michel Tremblay « Les Belles-Sœurs », par Marjorie Grégoire, et d'un speed-meeting sur les idées préconçues à déconstruire sur la Belgique et le Québec.

La dégustation de plats typiquement québécois nous a permis de découvrir la tradition gastronomique québécoise et un petit livre de Recettes québécoises a été réalisé pour l'occasion.

Merci particulièrement à Magali et Marjorie pour cette belle rencontre interculturelle!



La roue de l'engagement, une collaboration fructueuse entre les Gîtes d'Étape et Volont'R

Le 27 mars dernier, Volont'R et les Gîtes d'Étape ont participé au village « Beer responsible » lors de la fête de l'Université de Namur. Ce village rassemblait de nombreuses associations et kots à projets tels que Gratte, Jeunesse et Santé, le Kap Afrique, le Conseil de la Jeunesse, et une dizaine d'autres associations.

L'objectif de ce village associatif était de proposer un moment de sensibilisation et de réflexion aux étudiants namurois présents lors de cette journée détente, avant la période des examens. Comme dans de nombreux événements associatifs, le village « Beer responsible » demandait aux associations d'animer un outil de sensibilisation.

Nous avons proposé la « roue de l'engagement ». Le principe était de tourner la roue à 3 reprises. Sur la roue, on pouvait trouver 3 types de cases : des cases liées au volontariat en général, des cases liées à la connaissance de nos 2 associations et de leurs activités de volontariat, et des cases animations pour rendre ludique cette roue.

Ce projet est représentatif de la collaboration et de la démarche participative jeune entre deux organisations de jeunesse du CJC. Permanents et volontaires de nos 2 associations se sont préparés à animer, faire vivre le stand et répondre aux éventuelles questions des jeunes. Merci à tous et plus particulièrement à Maïlis et Victoria pour leur investissement dans la création et l'animation de cette activité.

Cette collaboration a été une réelle plus-value dans ce projet. Nous avons renforcé nos connaissances de l'organisation de jeunesse partenaire et mis nos ressources en commun pour l'évènement. Ce qui permettra sans doute à l'avenir d'autres partenariats.

L'animation fut un véritable succès. Nous avons pu rencontrer une centaine de jeunes étudiants lors de cette journée à Namur. Ce qui nous a permis de découvrir des jeunes motivés et intéressés par ce qu'on leur proposait et de nous rendre compte de leurs connaissances, parfois limitées du monde du volontariat et de l'engagement, tout en étant actifs dans diverses associations.

Ce fut une journée enrichissante. De plus, la roue de l'engagement continue sa route : Volont'R et les Gîtes d'Étape ont déjà réutilisé cette animation, et elle est prévue dans d'autres futurs événements associatifs et citoyens.



Le Relais pour la Vie, une incroyable aventure humaine...

Les 17 et 18 mai **Volont'R** a participé, pour la première fois, au Relais pour la Vie à Braine-L'Alleud...

Objectif : se relayer pour marcher durant 24 heures au profit de la lutte contre le cancer.

Volontaires, responsables régionaux, membres du conseil d'administration, animateurs... Nous étions une vingtaine à relever ce défi sportif et solidaire. Une véritable aventure humaine que nous ne sommes pas prêts d'oublier !

Afin de récolter de l'argent nous étions amenés, comme les 43 autres équipes, à vendre à manger et à boire et à proposer une animation. Les pâtisseries faites maison, les fameux beignets indiens et les rafraîchissants sirops de fleurs de sureau ont été appréciés des gourmands. Quant aux grands jeux en bois, ils ont fait la joie des enfants.

Les dons et les bénéfices engrangés par les équipes durant ce week-end ensoleillé ont permis de récolter plus de 110 000 euros au profit de la Fondation Contre le Cancer.

Merci à toutes les personnes qui ont permis la réussite de cette aventure. Merci pour votre engagement sans faille de jour comme de nuit. Merci pour votre bonne humeur et votre dynamisme malgré la fatigue.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine les 23 et 24 mai 2015 pour un nouveau Relais pour la Vie riche en émotions, en rencontres et en partages.



« Tous unis pour la vie. Tous ensemble pour lutter contre un problème qui nous touche tous directement ou pas. » Marco

« Relais pour la Vie est d'abord une dynamique de partage de solidarité et d'humanisme. Donner un sens à la marche, dans la joie et la bonne humeur. À refaire l'année prochaine. » Marie et Philippe

« Très chouette expérience de solidarité et de partage. Une pensée à toutes les personnes atteintes de cette maladie. » Charlotte et Florence

« Le Relais pour la Vie, un petit pas pour chacun de nous, un grand pas pour la recherche contre le cancer. Le tout dans une bonne ambiance. Un bel hommage a été rendu à tous ceux qui nous ont quittés avec la cérémonie des bougies. À refaire sans hésitation. » Jean-François

« Un relais de partage, de bonne humeur et de jeux. Une belle expérience où chacun partage ce qu'il veut. Et sous le soleil ! » Jean

« Très bon moment en votre compagnie ! Au plaisir de recommencer une prochaine fois. » Stéphanie

« Merci à l'équipe de « Volont'R » de m'avoir fait participer à ce formidable projet. Je garderai un souvenir inoubliable de cette journée remplie de joie, d'espoir et d'émotions. » Michèle

Le CBTJ recherche des coordinateurs et des animateurs (m/f)

Pour plusieurs stages au cours du mois d'août, les Gîtes d'Étape recherchent des coordinateurs/coordinatrices et des animateurs/animateuses. Leur statut sera celui de bénévoles avec défraiement.

Les postes sont à pourvoir dans les centres de Bruly-de-Pesche, Han-sur-Lesse, Mozet, Ovifat, Rochefort, Villers-Sainte-Gertrude et Wanne.

Le rôle de **coordinateur** comporte les tâches suivantes : encadrer et motiver son équipe d'animation ; participer aux activités et assurer leur évaluation ; assurer l'accueil des participants et gérer leurs départs

Les fonctions de l'**animateur** sont : concevoir et organiser un programme d'activités autour des thèmes ; encadrer les jeunes durant les activités et les excursions menées par les spécialistes, les pauses, les repas et le coucher ; réaliser les animations

Si vous vous reconnaissez dans l'un ou l'autre de ces profils, n'hésitez pas à contacter les Gîtes d'Étapes par mail : stages@gitesdetape.be ou par téléphone au 02 209 03 03.

La brochure du Réseau Jeunesse « Horizons pour tes vacances-2014 » est parue !

Créé en 1990, le Réseau Jeunesse désire aider les jeunes à vivre l'Évangile, à prendre des engagements dans la société et devenir des jeunes responsables, actifs et solidaires.

Nous proposons ici des activités variées pour les jeunes de 6 à 35 ans, qui permettent d'allier les questions de motivations et de sens, la recherche de Dieu, avec la convivialité, la prière, la culture, l'engagement social, la nature et le sport, le partage et la fête.

La brochure Horizons contient principalement des camps ou activités se déroulant pendant les vacances d'été telles que : Partir à la découverte de nouveaux paysages, Découvrir des camps artistiques et sportifs, Passer quelques jours avec des jeunes moins valides, Naviguer en mer avec un équipage, Travailler sur un chantier en équipe, Vivre dans la simplicité de la nature, Participer à des rassemblements internationaux, Réfléchir à l'engagement politique...

Mais aussi la brochure permet de trouver des activités pendant l'année pour : Souffler, prier, mûrir un choix, se former à l'animation ; vivre à Pâques un festival de musique et de chants ; prendre un moment de ressourcement personnel ; faire un séjour à l'étranger ; donner de son temps pour un service...

Pour tout renseignement

Réseau Jeunesse asbl
19/9 avenue Parmentier
1150 Bruxelles

info@reseaujeunesse.be – www.reseaujeunesse.be

Procès en béatification du cardinal Cardijn

PROCÈS EN BÉATIFICATION

Un miracle pour Cardijn ?

« Chaque travailleur vaut plus que tout l'or du monde. » À l'heure où les puissances financières imposent leur loi, cette devise de Cardijn mérite d'être rappelée. Son procès en béatification, qui vient de démarrer, indiquerait-il que l'Église veut se positionner du côté des travailleurs ?

Joseph Cardijn est mort il y a presque cinquante ans, en 1967. L'influence du fondateur de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne continue cependant de marquer la lutte de nombreux jeunes, en Belgique et peut-être encore davantage en Amérique latine, en Asie et en Afrique. Pour que sa pensée et sa méthode d'action, le célèbre « voir, juger, agir », se perpétuent, une Fondation Joseph Cardijn a été

créée fin des années nonante. C'est elle qui a jugé opportun de pousser à l'ouverture d'une enquête en vue d'une béatification et c'est son président Guy Tordeur, par ailleurs secrétaire fédéral de la CSC bruxelloise, qui a été nommé postulateur. Il lui revient de rassembler les témoignages et les preuves que la vie de Cardijn était bien en accord avec l'Évangile. Tous les documents seront étudiés par un tribunal diocésain, composé d'historiens et de théologiens. Ces travaux ont commencé en janvier dernier. Il devrait se passer plusieurs années avant une éventuelle béatification, une procédure aussi rapide que celle de Jean-Paul II étant exceptionnelle...

HOMME D'ÉGLISE OU MILITANT ?

Certains commentateurs présentent Cardijn comme un homme d'action enthousiaste, scandalisé par la misère des jeunes ouvriers du début



JOSEPH CARDIJN.
Une méthode qui pousse des jeunes à résister.

du vingtième siècle, qui les incitait à prendre leur avenir en mains, collectivement : « Des dirigeants externes ne peuvent se mettre à la place des jeunes ouvriers. Ces derniers doivent transformer leur monde eux-mêmes. » Une vision pas très déricale... D'autres insistent davantage sur l'homme d'Église, qui voulait ramener les jeunes ouvriers à l'église et les protéger du communisme.

Pour la JOC actuelle en Fédération Wallonie-

Bruxelles, le lien avec l'Église n'est sans doute plus prioritaire. L'association vient d'ailleurs de changer son appellation en « Jeunes Organisés Combatifs ». Véritable trahison de Cardijn pour certains, handicap sérieux pour la béatification selon d'autres. Pour les responsables actuels, il s'agit surtout de se mettre en harmonie avec la réalité des jeunes, parfois issus d'autres confessions religieuses et souvent sans emploi. Ils ne se sentent pas vraiment concernés par cette procédure d'Église, surtout chère aux vieux militants, et le mouvement n'a pas encore pris de position sur le sujet. Mais comme en témoigne Marie, membre du secrétariat national, « si le miracle de Cardijn, c'est d'avoir créé la JOC et une méthode de réflexion et d'action qui pousse des jeunes à résister, nous pouvons témoigner que cela porte encore du fruit aujourd'hui... » Mais ce miracle suffira-t-il ?

José GÉRARD

PARTENARIAT TRANSATLANTIQUE

Les valeurs européennes aux abois

Les vingt-huit gouvernements de l'Union européenne ont donné le feu vert à la Commission européenne pour négocier avec les États-Unis la création du plus grand marché jamais vu. Dénommé « *partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement* » (TTIP), ce traité soulève des inquiétudes dans la société civile.



TTIP

Un traité qui menace l'essence de l'Europe sociale et juridique.

Les médias en parlent peu, alors que ce futur traité aura un impact énorme sur la vie des gens. Mais comment informer sur un sujet aussi complexe et technique quand rien ne sort des négociations en cours ? « *Le projet n'existe qu'en anglais mais sa diffusion interdite a été heureusement transgressée par des fonctionnaires plus*

démocrates que les politiciens ! », dit Raoul Marc Jennar, docteur en sciences politiques ayant mené une carrière internationale. Militant de gauche, il a traduit et analysé la version officielle du document en discussion qu'il diffuse, participant à la mobilisation de différents acteurs sociaux qui commencent à réagir.

PRÉPAREZ-VOUS À L'ABRI DES REGARDS

Dès les premières lignes du document, il est déclaré que l'Accord porte sur les dispositions et domaines « *en rapport avec le commerce* » et basé sur des « *valeurs communes* ». Mais n'est-ce pas un peu vite dit ? D'une part, le commerce et les investissements couvrent toutes les activités

humaines, de la crèche à la pension, en passant par le travail, le sport, la culture... D'autre part, il ne faut pas être juriste ou économiste pour relever les incompatibilités en termes de valeurs et de pratiques entre les deux continents. Aux USA, l'État n'est pas le gardien du bien commun et les services publics sont délaissés. La religion est omniprésente (jusqu'au serment sur la Bible). Les disparités sont nombreuses par rapport au système juridique, sur le droit du travail, les choix en matière de consommation, le souci du climat ou même la vente des armes... pour ne citer que les faits les plus connus. De plus, l'Accord rappelle et renforce l'autorité de l'Organisation Mondiale du Commerce qui est la seule institution internationale dont les règles prédominent sur l'ordre interne des États membres et dont la finalité est « la dérégulation totale au profit du secteur privé ».

POUR 820 MILLIONS DE CONSOMMATEURS

Le 8 juillet 2013, les discussions ont commencé avec trois objectifs. Le premier est d'éliminer au maximum les droits de douane entre Union européenne et USA, ce qui est déjà presque fait, sauf pour l'agriculture. Le deuxième objectif est de réduire, et même supprimer, les barrières non tarifaires que sont les législations et règlements des vingt-huit États de l'UE dès qu'elles semblent constituer un obstacle à la libre concurrence. Enfin, le troisième et non moins impressionnant objectif est de permettre aux firmes privées d'attaquer les États quand elles s'estiment lésées, considérant qu'il s'agit d'obstacles inutiles à la concurrence. Ces multinationales pourront même, devant des « groupes d'arbitrage privés », et sans lien avec le système judiciaire, traîner en justice les gouvernements et les collectivités locales qui refusent d'obtempérer par rapport aux normes du libre-échange établies par ce traité. Ce qui revient à un abandon de souveraineté des États qui ne pourront plus protéger leurs ressortissants contre le « tout au marché » ! C'est arrivé plus d'une fois, notamment dans le cadre de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain entre les USA, le Canada et le Mexique). En vingt ans, le Canada, attaqué ou attaquant trente fois en justice, a perdu tous les procès contre les firmes américaines et payé des millions de dollars de compensation. Où

est le biais quand l'État en conflit avec les « droits inaliénables » du grand commerce ne remporte aucun procès ? Certains affirment, études pro-échangistes à l'appui, que l'ultralibéralisme est la solution pour traverser les crises économiques, mais cinq études indépendantes dénoncent ces déclarations.

L'EUROPE SOCIALE DÉLAISSÉE ENCORE !

Pourquoi l'Europe, zone commerciale la plus ouverte de la planète, souhaite-t-elle embarquer dans une telle galère ? Par crédulité ou peur de l'avenir ? Le fait est que les responsables politiques sont entrés dans une aventure à haut risque qualifiée de typhon par le journal *Le Monde* ! Car l'objectif du traité de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis, est « de remettre en cause nos législations et réglementations dans tous les domaines où les firmes privées considéreront que ces normes constituent une entrave à leurs profits : normes salariales, sociales, sanitaires, phytosanitaires, alimentaires, environnementales, mais aussi l'organisation des marchés publics et la protection des investisseurs à tous les niveaux, national, régional, départemental et local. » Ce qui signifie que le grand marché transatlantique supprime tout ce qui le gêne et pulvérise les protections, se moquant des choix de vie et de société patiemment construits en Europe sur des valeurs qui se sont affirmées par la culture et dans le lien social. L'actualité montre à l'envi comment les USA ne respectent pas les clauses de démocratie et des droits de l'homme, espionnant même leurs alliés !

MAINS DE FER ET MOTS DE VELOURS

Lire superficiellement les directives de ce traité de libre-échange et ne pas relever les contradictions entre les belles intentions et les mesures prévues dans l'embrouillamini de phrases rassurantes et de prétendues garanties n'est guère prudent. Les expressions comme droits de l'homme, libertés fondamentales, démocratie et État de droit, plein emploi productif, développement durable, assorties de promesses au conditionnel jettent de la poudre aux yeux. Mais dans le traité, revient également une nouvelle expression largement inspirée de l'OMC, « les obstacles inutiles au commerce ». Un concept aussi étendu que pervers car

en pratique il signifie la lente élimination des législations et réglementations protectrices du bien commun et des personnes mais que les USA jugent vite excessives ou insuffisamment démontrées scientifiquement. Une manière de privilégier, non sans mauvaise foi, des lois protectionnistes préservant leurs intérêts financiers. Bienvenue aux OGM, pesticides ou carcasses animales trafiquées et autres joyeusetés alimentaires. Adieu à la créativité culturelle, l'économie locale, les services gratuits, les universités au minerval accessible ou même les salaires décentes...

Alors, faut-il accepter de vivre à l'américaine, manger à l'américaine, être jugé à l'américaine, organiser sa vie sans « obstacles inutiles » et supporter la dictature d'un « marché libre » que le savoir-vivre du vieux continent encombre ? Même l'ancien premier ministre Guy Verhofstadt, pour qui le Traité transatlantique serait une chance énorme pour la croissance, pose un bémol - qui en fait soulève le problème de fond ! - en disant « qu'il ne faut pas y sacrifier nos standards écologiques et sociaux ! » Mais depuis déjà quelques semaines, en Allemagne la contestation s'organise, allant jusqu'à causer l'interruption provisoire des négociations du TTIP. Difficile à accepter pour la chancelière alors que les gouvernements américains et européens se réunissent depuis longtemps et que le lancement des négociations a été donné en juillet 2013, sans le moindre débat public ou parlementaire ! L'Europe ne fait que commencer son chemin d'intégration avec ses spécificités sociales, économiques et culturelles qui sont ses meilleurs atouts. À l'heure où tant de gens s'orientent vers la consommation durable, les liens de proximité, les mouvements citoyens, les efforts pour la planète, la coopération avec le Sud, il serait suicidaire de céder aux sirènes de la croissance des comptes en banque aux dépens des libertés démocratiques. Il serait temps d'exiger une information complète permettant de réfléchir posément à cet accord, et de consulter les populations.

Godelieve UGEUX

Raoul Marc JENNAI, *Le grand marché transatlantique. La menace sur les peuples d'Europe*, Perpignan, Cap Bear Editions, 2014. Prix : 5,10 €. www.jennai.fr et <https://blogs.mediapart.fr/blog/raoul-marc-jennai>. À lire également : <http://www.monde-diplomatique.fr/2013/11/WALLACH49802>

Nous sommes les «Acteurs des temps présents»

Quand on fait le bilan de plus de 30 ans de politiques néo-libérales et des mesures d'austérité actuelles, pas de quoi se réjouir. Aucun secteur n'échappe aux exigences de compétitivité et de rentabilité à tout prix qui détruit les hommes autant que la nature.



Tel agriculteur craint de ne plus pouvoir vendre ses produits et rembourser ses prêts, tel ouvrier a peur de voir son usine délocalisée ou fermée, ce jeune se demande s'il trouvera un job au sortir de ses études, cette mère de famille se dit qu'elle sera peut-être exclue du chômage en janvier prochain, cet artiste suit de près la réforme du secteur des arts...

FACE À CE SINISTRE ÉTAT DES LIEUX, QUE FAIRE?

Baisser les bras et accepter comme inéluctable les décisions d'une poignée de personnes ou se battre? Plus de 50% de la richesse sont aux mains d'1% de la population! C'est inacceptable! Des acteurs de la société civile, peu habitués à se ren-

contrer: des agriculteurs, des étudiants, des ouvriers, des professeurs, des travailleurs sans emploi (TSE), des syndicalistes, des artistes, des porte-parole d'associations diverses et de simples citoyens, ont décidé de confronter leurs expériences et de s'unir contre un système fou qui casse les projets, les métiers, les vies.

Ils ont organisé des échanges entre eux mais aussi avec des acteurs d'autres pays: Grecs, Français, Canadiens... sur différents sujets: criminalisation des mouvements sociaux, démocratie muselée, alternatives économiques, engagement citoyen... Ils ont ensuite mis sur pied une série d'événements comme la distribution d'une tonne de pommes de terre, à Namur en octobre dernier, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation.

Peu à peu, ils ont défini des revendications et objectifs communs qu'ils ont réunis, le 14 octobre 2013, dans un document fondateur: la Charte des «Acteurs des temps présents» (voir ci-contre). C'est ainsi qu'est né le mouvement «Acteurs des temps présents» que l'ACRF a rejoint⁽¹⁾. Il n'entend pas seulement dénoncer une situation intenable mais répondre aux attaques solidairement et élaborer un autre modèle économique.

LA CHARTE DES ACTEURS DES TEMPS PRÉSENTS

Nous, citoyennes, citoyens de tous horizons... déclarons d'une même voix:

Que la compétitivité et la rentabilité à tout prix nous tuent à petit feu.

Qu'elles vident de leur sens nos métiers et empêchent que l'on puisse en vivre dignement.

Que l'austérité est une réponse inacceptable à une crise financière que nous n'avons pas provoquée.

Que nous ne pouvons accepter de voir la démocratie confisquée par des institutions non élues.

Que la dégradation de notre qualité de vie et de l'environnement est incompatible avec la notion de progrès.

Que le manque de perspectives pour les jeunes et la peur du lendemain ne sont pas l'héritage que nous voulons laisser aux générations futures.

Dès lors,
Nous, actrices et acteurs des temps présents, unissons nos énergies pour tracer les lignes de force d'une nouvelle société plus juste. Nous mettrons en commun nos réflexions et mènerons ensemble des actions jusqu'au renversement du modèle économique actuel.

PLEIN SOLEIL
JUIN 2014



Moment fort du 22 au 26 avril dernier avec ces marches citoyennes organisées aux quatre coins de la Wallonie et qui ont culminé à Namur le 26 avril. Traverser villes et villages, expliquent leurs initiateurs, pour dénoncer les scandales: la spéculation immobilière, les délocalisations, les fermetures d'entreprises, la toute-puissance des marchés financiers et la main-mise des multinationales... mais aussi pour délivrer le message qu'unis, on peut faire bouger les choses et construire une société vivable pour tous.

Les logiques économiques à l'œuvre étant globales, se battre à un niveau local ne suffit pas. C'est la raison pour laquelle la coordination luxembourgeoise, par exemple, a invité des citoyens grecs à venir témoigner de ce qu'ils vivent aujourd'hui dans leur pays⁽¹⁾. Le sujet: «L'austérité nuit gravement à la santé. Aujourd'hui la Grèce et demain chez nous?» en dit long sur les risques qui planent sur notre avenir si nous restons les bras croisés.

Le front social est sur pied, les solutions de changement sont connues:

une fiscalité plus juste, une interdiction de la spéculation, le passage des banques au secteur public sous contrôle citoyen... tandis que des réalisations pratiques se multiplient: circuits courts, maisons médicales autogérées, monnaies locales... L'espoir est permis, «nous sommes 99%», mais il faudra tenir... ■

ANNE VANHESE

(1) www.acteursdestempsprésents.be

(2) Conférence de presse du mercredi 26 mars 2014.

POURQUOI J'AI REJOINT LE MOUVEMENT?

Depuis de nombreuses années, nous les femmes du milieu rural, via les divers groupes locaux des 4 coins de la Wallonie, défendons la mobilité et le logement pour tous en milieu rural. Ces revendications sont aussi celles des «Acteurs des temps présents». Nous nous associons pour nous faire entendre au niveau politique.

La dette publique et les mesures d'austérité en Europe nous concernent aussi. Celles-ci entraînent une large part de la population vers plus de pauvreté, moins d'accès aux biens et aux services touchant à la santé, l'intégrité, la vie. Nous vivons une exclusion organisée au travers des politiques de type néo-libéral. Cela me met très en colère et, dans le collectif, je trouve la possibilité de transformer celle-ci en lutte pour les autres et pour moi-même. Nous ne pouvons accepter la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement, elle nie l'humain, les femmes et les hommes, les jeunes et les enfants mais pas seulement. Elle détruit la faune et la flore, épuise les ressources naturelles. Stop! Un autre mode de développement est possible...

Représenter l'ACRF au sein de ce collectif, c'est collaborer à la mise en place d'un autre développement de la société pour un vivre ensemble différent et combien enrichissant.

Cela va prendre du temps.

«Acteurs des temps présents», c'est une invitation à marcher ensemble vers un but commun: le bonheur pour toutes et tous, bouger les représentations que l'on a dans la tête et exiger de créer ensemble l'impossible!

Gisèle Louis,
animatrice ACRF

(...) En chemin, nous avons fait le boulot. Entre gens de fer et gens de terre, entre gens de culture et d'agriculture, travaillant à associer des idées: comment se parle-t-on entre métallos et assistants sociaux, entre comédiens et allocataires sociaux, entre travailleurs avec et sans emploi? Comment associe-t-on ces associations? Et ces ouvriers visitant un potager coopératif et qui demandaient: «Comment expliquez-vous que nous qui vivons à quelques kilomètres, nous n'étions pas au courant que ça existait?», ces

ouvriers-là posaient d'emblée la bonne question: comment se fait-il que nous ayons accepté de vivre et de faire une société dissociée où les actes des uns ne sont pas communiqués aux idées des autres, où l'on passe son temps à construire des murs qui n'ont pas d'oreilles, où l'on s'efforce de bâtir des catégories et des disciplines de plus en plus étanches entre elles, de sorte que les luttes et les combats des uns sont ignorés des malheurs des autres (...)?

(...) C'est bien un mouvement que nous sommes en train de créer. Un mouvement qui soit populaire sans être populist. Un mouvement qui soit intelligent sans être élitiste. Pour cela, évidemment, il nous faudra ne pas mesurer nos pas. En signant la Charte, nous avons, chacune et chacun, pris l'engagement de la durée. Le mouvement durable, c'est nous... Nous avons devant nous une page blanche. Certains prétendent l'avoir déjà écrite, mais ce n'est pas vrai, nous voyons bien que l'encre s'efface au fur et à mesure... (...).

Paul Hermant,
chroniqueur à la RTBF

La carte blanche

Un collectif de signataires (*)

Allocations d'insertion : pour l'abrogation de l'article 63§2

L'article 63§2 introduit une limite dans le temps des allocations d'insertion. Il fera ses premières victimes », dans toutes les catégories d'âge, à partir de janvier 2015. « Une régression sociale inouïe », dénoncent plusieurs universitaires et représentants syndicaux.

Les Jeux (électoraux) sont faits, la partie a commencé ! Derrière les négociations, une échéance se profile : le 1^{er} janvier 2015.

Ce jour-là, si rien ne vient l'en empêcher, l'article 63§2 qui limite désormais dans le temps les allocations d'insertion fera ses premières victimes parmi une population déjà largement précarisée. Pour rappel, les allocations d'insertion sont versées à tous les demandeurs d'emploi qui n'ont pas cumulé suffisamment de jours d'emploi pour obtenir leur droit aux allocations de

chômage « sur base d'un travail ». Contrairement à ce que l'on entend souvent, il ne s'agit donc pas (que) du « chômage des jeunes », puisque par exemple le travail à mi-temps ne permet pas de remplir cette condition.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, ces allocations sont limitées à trois ans une fois atteint l'âge de 30 ans, sauf pour une toute petite catégorie d'allocataires. Il n'y aura pas que des « jeunes » donc, parmi les futurs exclus, puisque la plupart de ceux-ci auront au minimum 33 ans. Beaucoup de femmes par contre (60 %), et plus largement des travailleurs plus ou moins âgés qui ont enchaîné petits boulots, temps partiel ou intérim, souvent pendant des années, mais sans jamais que cela suffise à leur ouvrir le droit à un chômage complet et (à moins) pour l'éternité encore illimité.

« Qu'ils se rassurent, ils pourront toujours se tourner vers les CPAS ! » La encore, il faut rap-

pelez que seule une partie de ces excès pourra effectivement bénéficier du RIS (un argument d'ailleurs cyniquement utilisé par une ex-ministre pour rassurer les communistes sur l'impact budgétaire de la mesure...). Pour les autres, ce sera le retour chez les parents (quand c'est encore possible !), la délinquance, la rue...

Une régression sociale inouïe, dans un pays qui compte déjà 15 % de pauvres, tout en affichant un PIB par habitant parmi les vingt premiers mondiaux. Et tout ça pour quoi ?

Letter contre le chômage ? On voit difficilement comment affaiblir des milliers de personnes contribuerait à créer le moindre emploi. Il existe plus d'un million de personnes totalement ou partiellement sans emploi en Belgique pour... 50 à 70.000 offres mensuelles ! Le seul impact de cette mesure sera d'accroître la concurrence entre des travailleurs déjà précarisés au seul bénéfice des employeurs et

ceux qui en sont les premières victimes, sans jamais toucher à ceux qui l'ont provoquée... et qui en profitent ! »

(*) **Marcus Alalet**, professeur émérite (ULB) ; **Paul Aron**, professeur (ULB) ; **Nicolas Barbès-Fébrin**, professeur émérite (UCL) ; **Bruno Baurand**, licencié en sciences politiques (Gressat) ; **Marc Becker**, secrétaire national CSC ; **Jans Buisson**, avocat Progress Lawyers Network (Bruxelles), professeur (Université d'Anvers) ; **Isabelle Cassiers**, chercheuse qualifiée FRES-UCL ; **Vanessa De Greef**, assistante au Centre de droit public (ULB) ; **Jean-Luc Demoulemmes**, économiste, professeur (ULB) ; **Tony Demonté**, secrétaire général adjoint (CNE) ; **Jean-Charles Dremobak**, maître de conférence (Université) ; **Alain Deswardt**, président de la ligue des droits de l'homme (LDH) ; **Pascal Durand**, professeur (Ug) ; **Ulrike Fanelin**, journaliste freelance ; **Isabelle Ferreras**, chercheur qualité FRES, professeur (UCL) ; **Christine Gobbie**, maître de recherches FRES-ULB ; **Majed Hamzaoui**, sociologue, professeur (ULB) ; **Mary Jacquem**

maes, professeur (ULB) ; **Christiane Jacquemais**, président de la région FGTB de Verviers et Communauté germanophone ; **Guy Lebesse**, sociologue (ULB) ; **Michael Lévesque**, sociologue (ULB) ; **Silvia O'Donohue**, maître de conférence et chercheuse au DALBEA (ULB) ; **Pierre-Arnaud Perruchot**, secrétaire général de la LDH ; **Laurent Pirnay**, secrétaire général adjoint CGSP wallon ; **Daniel Piron**, secrétaire régional FGTB Charleroi/Sud-Hainaut, Niveau 4 (500 articles 63§2), www.step632.be ; **Daniel Richard**, secrétaire interprofessionnel FGTB Verviers ; **Peñne Rodriguez**, responsable national des Travailleurs sans Emploi, CSC ; **Réginald Sarraga**, économiste, professeur UCL (OFRES) ; **Christiane Schaut**, sociologue ; **Jean-Louis Simons**, sociologue FRES/UCL ; **Isabelle Stengers**, philosophe ULB ; **Jean-François Tamellini**, secrétaire fédéral FGTB ; **Eric Toussaint**, maître de conférence, Ulg, président du CAGTM ; **Felipe Van Kesteren**, secrétaire Général CNE ; **Jean Vandewalle**, sociologue, chargé de cours Unions ; **Daniel Zamora**, sociologue ULB ; **Véronique van der Plaetsche**, vice-présidente de la LDH.

Quand choisir une école devient une stratégie

■ Le décret Inscription rend l'individualisation du choix de l'école plus compliquée.

En Belgique, la liberté du choix de l'école est garantie par la Constitution. Mais avec l'instauration du décret Inscription depuis quelques années, les modalités pour choisir un établissement sont-elles restées les mêmes ?

Tel est l'objet de la recherche d'Hugues Draelants, docteur en sociologie, professeur et membre du Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation (Girsef) à l'UCL (Université catholique de Louvain-la-Neuve).

"Comment les parents opèrent-ils le choix d'un établissement scolaire, s'interroge-t-il, sachant que le système belge francophone est décrit comme un "quasi-marché scolaire" et qu'aucune information publique sur la qualité des établissements n'est donnée aux parents pour qu'ils puissent exercer leur qualité de consommateur d'école ?"

Le fruit de ce travail vient d'être publié dans "Les Cahiers de recherche du Girsef"¹.

Réguler le marché scolaire

Hugues Draelants rappelle que le marché scolaire en Belgique francophone "n'a pas été voulu par les pouvoirs publics". "Le marché scolaire, indique-t-il, vient d'une tradition qui permet à chacun de choisir son école en fonction de ses convictions philosophiques et religieuses".

Toutefois, à la différence de pays comme le Royaume-Uni, par exemple, qui ont volontairement mis en place un marché scolaire, "en Belgique, on n'assume pas ce caractère marchand, ancré historiquement. Au contraire, l'État a voulu réguler le marché scolaire en régulant les inscriptions en première année secondaire".

Conséquence ? "La politique de régulation des inscriptions en première secondaire est venue bousculer la tradition d'individualisation du choix de l'établissement scolaire qui prévalait jusqu'alors en Belgique francophone, analyse le chercheur, du moins au sein des catégories sociales depuis longtemps attentives à l'importance

du choix de l'école (classes moyennes et supérieures)".

Choisir, c'est ajuster

Comment ces parents choisissent-ils l'école de leur enfant ? "Les parents ne cherchent pas LA "bonne école", avance M. Draelants. Il n'y a pas de "bonne école" absolue. Ils cherchent à individualiser leur choix d'école en ce sens qu'ils cherchent le meilleur équilibre entre la personnalité de leur enfant, ses points forts, ses faiblesses, etc. et l'identité de l'école, celle qui soit la mieux adaptée possible. Cela suppose donc une démarche assez lourde de la part de ces familles pour avoir une série d'informations assez

détaillées sur l'établissement; rencontrer le chef d'établissement, les enseignants,..."

La réputation, critère crucial

Car, souligne le sociologue, "là où en France et en Angleterre, les responsables politiques cherchent à équiper le marché scolaire de dispositifs de jugement de la qualité des établissements par la diffusion des résultats des évaluations externes classant les écoles sous forme de palmarès, en Belgique, il n'existe rien de tel". Très peu outillés pour juger de

ce qui se passe à l'intérieur d'une école (le projet éducatif...), les parents jugent dès lors la qualité d'un établissement sur la base d'éléments extérieurs : l'état des bâtiments, le quartier, la présence d'un uniforme scolaire, mais aussi, et surtout, la réputation de l'école.

Avec le décret Inscription, la visibilité des établissements dits "réputés" s'est amplifiée. "Aujourd'hui, on en vient à penser que les bons établissements, ce sont d'abord ceux qui sont complets, très demandés, observe Hugues Draelants. Mais sont-ils très demandés parce qu'ils sont bons ? On ne le sait pas..."

Un choix bureaucratisé

Pour lui, l'instauration du décret Inscription "a fait basculer la Fédération Wallonie-Bruxelles d'un système où le choix de l'établissement était implicitement individualisé (rencontre avec la direction...) à un système où le choix est bureaucratisé, anonyme et impersonnel" : les parents doivent remplir un formulaire unique d'inscription sur lequel ils peuvent lister jusqu'à dix choix d'écoles et le déposer dans l'établissement de leur première préférence.

Malgré tout, "les parents plus privilégiés continuent à essayer d'individualiser leur choix d'école, mais c'est beaucoup plus compliqué aujourd'hui et cela demande plus d'efforts". Cela passe parfois par la mise en œuvre de stratégies, qui peuvent s'avérer "très sophistiquées" comme déménager pour se rapprocher de l'école secondaire visée.

Hugues Draelants avertit : "Un des risques de ce décret est de renforcer les inégalités dans la capacité que les parents peuvent avoir à choisir sur des bases bien informées". Pourquoi ? "Non seulement les parents issus des classes moyennes et supérieures vont déployer plus d'efforts dans ce processus de choix d'établissement, mais, en même temps, ils ont davantage de ressources (intellectuelles, cognitives, sociales, pécuniaires...) pour pouvoir se renseigner et s'assurer que l'établissement est bien ajusté à leur enfant".

Il commente encore : "Il est paradoxal de voir que le décret Inscription cherche à lutter contre le marché scolaire et que, dans le même temps, il exacerbe chez les parents une tendance à se renseigner, comparer les établissements et, finalement, à développer un rapport stratégique au choix de l'établissement".

Maintenir le décret Inscription

Cela étant, le chercheur défend le maintien du décret Inscription, "mais il doit être évalué en bonne et due forme". "Et puis, il y a encore à réfléchir aux modalités de choix, d'inscription : actuellement, le décret est avant tout centré sur des critères géographiques tandis que les critères pédagogiques sont absents. Or, quand on cherche à évaluer la qualité d'une école, ce sont ces critères-là qui devraient être prépondérants..."

Stéphanie Bocart

→ (1) "Le choix de l'école en Belgique francophone : de l'individualisation à la bureaucratisation ? Hypothèses sur les évolutions introduites par la réforme des inscriptions", Hugues Draelants, Les Cahiers de recherche du Girsef, n°99, juin 2014.

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

BE-Larp
Fédération belge du jeu de rôles grandeur nature
78 avenue Prekelinden 1200 Bruxelles
T 0494 077 916
info@larp.be www.larp.be



Fédération nationale des Patros (FNP)
15-17 rue de l'Hôpital 6060 Gilly
T 071 28 69 50 F 071 42 04 53
www.patros.be



JOC-JOCF Wallonie-Bruxelles asbl
4 rue d'Anderlecht
1000 Bruxelles
T 02 513 79 13/02 513 79 12 F 02 513 47 11
secretariat.joc@joc.be



Guides catholiques de Belgique (GCB)
35 rue Paul-Émile Janson 1050 Bruxelles
T 02 538 40 70 F 02 537 33 62
gcb@guides.be www.guides.be



Gratte
6 rue Philippe Le Bon 1000 Bruxelles
T 02 535 70 80/0484 401 467
F 02 535 70 89
info@gratte.org www.gratte.org



Jeunes CSC (JCSC)
579 chaussée de Haecht 1031 Bruxelles
T 02 246 32 19 F 02 246 30 10
jeunes-csc@jeunes-csc.be
www.jeunes-csc.be



Action Ciné Média Jeunes (ACMJ)
13 place d'Illon 5000 Namur
T 081 74 29 19 0476 849 456
info@acmj.be www.acmj.be



Conseil jeunesse développement (CJD)
179 rue de la Vignette
1160 Bruxelles
T 02 660 91 42 F 02 673 69 97
info@cjdasbl.be www.cjdasbl.be



Jeunesse & Santé (J&S)
579/40 chaussée de Haecht
1031 Bruxelles
T 02 246 49 81 F 02 243 20 52
j&s@mc.be www.jeunesseetsante.be



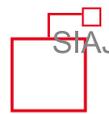
Volont'R
43 rue de la Charité 1210 Bruxelles
T 02 219 15 62 F 02 233 33 56
info@volontr.be www.volontr.be



Jeune et Citoyen (JEC)
19 rue du Marteau 1000 Bruxelles
T 02 218 05 59 F 02 223 15 93
info.bxl@jeuneetcitoyen.be
www.jeuneetcitoyen.be



Les gîtes d'étape du centre belge du tourisme des jeunes (CBTJ)
4 rue Van Orley, 1000 Bruxelles
T 02 209 03 00 F 02 223 03 89
info@gitesdetape.be www.gitesdetape.be



Service d'information et d'animation des jeunes (SIAJ)
19 rue du Marteau 1000 Bruxelles
T 02 219 46 80 F 02 223 15 93
siaj@skynet.be - www.siaj.be



Indications
19 rue du Marteau 1000 Bruxelles
T 02 218 58 02 F 02 217 51 71
indications@indications.be
www.indications.be



Réseau jeunesse asbl
25 rue Marcel Lecomte 5100 Wépion
T 081 46 81 48 0474 452 446
info@reseaujeunesse.be
www.reseaujeunesse.be



Génération nouvelle (GEN)
14 avenue Jules Vandeleene 1160 Bruxelles
T 02 660 63 15 F 02 673 21 -93
focolare.bruxelles@pi.be